

Le 9 janvier 2023

IMPORTANT

Mise à jour sur le service pour le Régime de soins de santé de la fonction publique (RSSFP) - Assureur No. 12 -

À compter du **1^{er} juillet 2023**, les demandes de règlement pour les membres du RSSFP et leurs personnes à charge admissibles seront administrées par Canada Vie.

Incidence sur les pharmacies

- Il n'y aura aucun changement à votre processus actuel avant le 30 juin 2023.
- Le numéro d'assureur du RSSFP demeurera le N° 12.
- À compter du 1^{er} juillet 2023, les demandes de règlement pour les membres du RSSFP et leurs personnes à charge admissibles devront être soumises en utilisant un numéro de régime différent.
- Des précisions à ce sujet vous seront communiquées à une date ultérieure.
- Aucune autre action n'est requise pour le moment.

Questions

Nous vous envoyons la présente communication à titre de préavis avant la date de mise en œuvre du 1^{er} juillet 2023. D'autres informations vous seront communiquées avant cette date.

Si vous avez des questions, appelez le Centre de soutien aux pharmacies de la RSSFP.

Merci de votre collaboration et de votre engagement !

Centre de soutien aux pharmacies de TELUS Santé : 1-800-668-1608

Du lundi au vendredi (incluant les jours fériés) | 5h30 à 2h HE

